



DOSSIER DE PRESSE

Rentrée agricole
SPACE 2021

Septembre 2021



LA RÉGION BRETAGNE FACE AU DÉFI DE L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION AGRICOLE

« L'installation et la transmission sont mes priorités. Nous devons maintenir une agriculture diversifiée et des emplois agricoles dans notre région. Il en va de la préservation de notre souveraineté alimentaire. »

Loïg Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



Arnaud Lécuyer,
Vice-président de la Région en
charge de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de
l'alimentation



Adeline Yon-Berthelot,
Conseillère régionale
délégée à l'installation



Lundi 13 septembre 2021,
à Rennes

À la veille du 35^e SPACE

La Région annonce des états généraux de l'installation et de la transmission

Le 35^e Salon international de l'élevage retrouve son public, au parc des expositions de Rennes, du 14 au 17 septembre. Après une édition 100% numérique en 2020, le retour de cet événement phare est l'occasion pour Loïg Chesnais-Girard, Président de Région, et son Vice-président à l'agriculture, Arnaud Lécuyer, d'annoncer l'ouverture d'états généraux de l'installation et de la transmission à compter du lundi 18 octobre. Pour l'exécutif, il s'agit autant de faire face aux départs en retraite que de réaffirmer la vocation agricole et nourricière de la Bretagne. L'objectif est bien de se positionner en leader de l'agroécologie et du bien-manger pour tous.

Le retour du SPACE au Parc des expositions de Rennes arrive à un **moment charnière pour la Bretagne**.

A la tête de la Région, Loïg Chesnais-Girard affiche une **double ambition** : poursuivre les transitions engagées et s'attaquer au défi du renouvellement des générations.

La Bretagne reste l'un des territoires où l'on installe le plus en France. Néanmoins, on estime que **la moitié des exploitations seront à reprendre dans 10 ans** et, pour l'heure, **seul un départ sur deux est compensé**.

Installer 1 000 agriculteurs par an

Engagement du Président de Région pour ce nouveau mandat, l'objectif d'installer 1 000 agriculteurs par an revêt donc un **caractère stratégique** :

il s'agit de préserver le tissu agricole et rural breton, fait d'exploitations de 60 ha en moyenne, de maintenir l'équilibre socio-économique du territoire et de garder la main sur l'enjeu de la **souveraineté alimentaire**.

La Région, déjà mobilisée sur le sujet, compte de nombreux dispositifs favorisant les installations :

- La Dotation Jeune Agriculteur (DJA), qui a permis **3 200 installations depuis 2014** et représente, en moyenne, **21 500 € par exploitant installé**,
- Le Soutien à l'installation en agriculture (SIA), en direction des porteurs de projets de **plus de 40 ans**,
- Le **prêt d'honneur BRIT agricole** : depuis 2016, 123 agriculteurs ont bénéficié de ce **dispositif unique en France** (5,3 M€ de prêts pour 81 M€ de prêts bancaires associés) qui a permis de créer ou préserver 229 emplois.

Et si, en 2020, **520 jeunes agriculteurs ont été aidés** par la Région (pour environ 750 installations au total), les efforts doivent être accentués, au-delà des mesures existantes. L'ensemble de la chaîne concernée doit se

mobiliser, qu'il s'agisse, en amont, du monde de la formation, ou en aval, des entreprises de l'agroalimentaire, ou bien encore des corps intermédiaires (institutions, syndicats).

C'est tout l'enjeu des états généraux qui s'ouvriront en octobre. Ils marqueront le début d'un processus d'échanges de plusieurs mois entre parties prenantes, capables d'**apporter leur contribution**, chacune à leur niveau, pour relancer une dynamique forte.

Cette concertation sera suivie de très près par **Adeline Yon-Berthelot**, Conseillère régionale déléguée à l'installation.

L'agriculture en Bretagne

25 947 exploitations

13,6% en bio

67 800 actifs agricoles

50 ans

âge moyen des agriculteurs

29,7 ans

moyenne d'âge à l'installation aidée

1,6 M ha de terres cultivées

6% de la SAU nationale

Des états généraux, comment, pourquoi ?

La Région veut une large concertation, à partir du 18 octobre (lycées, filières, collectivités, coopératives, syndicats etc). Le travail engagé vise à aboutir, d'ici à l'été 2022, à des conclusions permettant d'élaborer le plan de l'installation et de la transmission de la Région qui sera proposé au vote. Celui-ci aura pour objectif d'installer 1 000 agriculteurs par an avant la fin du mandat régional (2028).

Poursuite des engagements environnementaux

Dotée d'un budget dédié à l'agriculture de **22,5 M€**, complétés par **160 M€ de fonds européens (FEADER)** pour la période 2021-2022, la Région suit avec attention les décisions concernant la **prochaine PAC (2023-2027)**, outil déterminant pour la politique agricole du territoire.

Pour preuve : lors de la programmation précédente, la gestion par la Région du 2nd pilier a permis d'**investir massivement en faveur de l'agroécologie**.

Pendant ces 6 années, ce sont **250 M€** qui ont été consacrés aux **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** et aux aides à l'agriculture biologique (dont 50% de crédits européens), deux leviers essentiels pour accompagner les agriculteurs bretons.

Au total, **5 500 exploitations bretonnes ont bénéficié de MAEC, soit près d'1 sur 5**. La réussite de ces mesures est due, en grande partie, à la bonne concertation entre acteurs impliqués (Etat, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Départements, intercommunalités et professionnels). Le succès des contrats est d'autant plus marquant que **tous les souscripteurs ont atteint les objectifs fixés, voire les ont dépassés** pour bon nombre d'entre eux.



Au SPACE, la Région et ses élus iront à la rencontre du monde agricole, notamment pour évoquer la question de l'installation ©CRB-Thomas Brégardis

En témoigne, tout particulièrement, la **reconquête de 6 000 ha de prairies**, grâce au travail mené, qui permet ainsi de reconstituer des puits de carbone, de rendre les élevages plus autonomes sur l'alimentation du bétail et de réduire les intrants.

De même, le **programme Breizh bocage (20 M€)** a remporté un franc succès grâce à l'implication de **4 000 exploitations** sur lesquelles **2 000 km de haies** ont été replantées depuis 2015. Crucial pour la qualité de l'eau et la biodiversité, le bocage planté en Bretagne, via les crédits FEADER, représente **les deux-tiers de ce qui est réalisé en France**.

Pour toutes ces raisons, la Région n'a cessé de militer pour une régionalisation de la PAC, permettant une



gestion du 2nd pilier au plus proche du terrain.

Alors que 2021 et 2022 auraient dû être des années blanches pour les contrats MAEC, **la Région s'est engagée à maintenir son soutien** afin de poursuivre les efforts en matière d'agroécologie.

L'agriculture biologique a également connu une progression importante en Bretagne puisque la région compte désormais **trois fois plus de surfaces en bio** qu'il y a 10 ans. Ce mouvement concerne de près la question du renouvellement des générations car, en Bretagne, **1 installation aidée sur 3 se fait en bio aujourd'hui**.

La Bretagne est en outre **leader** sur le nombre de vaches laitières bio (22% de la collecte nationale) ainsi que sur le cheptel d'œufs bio (28%) ; c'est aussi la 2^{ème} région française pour la production de beurre bio.

La Bretagne, porte-voix des Régions de France

Loïc Chesnais-Girard a été désigné président de la commission « Agriculture, alimentation, forêt et pêche » de l'association *Régions de France*, le 8 septembre dernier. À ce titre, il représentera **l'ensemble des collectivités régionales** auprès des instances nationales et européennes.

LA POLITIQUE RÉGIONALE AGRICOLE EN CHIFFRES

La Région appuie très largement sa politique agricole sur le **Programme de Développement Rural Bretagne** PDRB 2014-2020, prorogé jusqu'en 2022. Celui-ci s'articule principalement sur son volet agricole autour :

- ♦ du programme d'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs (dotation JA),
- ♦ du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAEA),
- ♦ des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC),
- ♦ des dispositifs sur la valorisation du bocage et de la valorisation de la forêt.

L'installation des jeunes agriculteurs

- ♦ 60 M€ de soutien public depuis 2014, dont 47 M€ de FEADER,
- ♦ 3 200 installations depuis 2014,
- ♦ 520 installations aidées en 2020,
- ♦ 32 % des installations en agriculture biologique.

Le plan de modernisation des exploitations agricoles

- ♦ 242 M€ de soutien public depuis 2014, tous financeurs confondus,
- ♦ 7 634 bénéficiaires au total,
- ♦ Pour 2020, 29 M€ de soutien public dont 16,4 M€ de crédits Région et 1 440 dossiers soutenus.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et les aides à l'agriculture biologique

- ♦ 250 M€ engagés sur la période 2014-2020, dont 125 M€ de FEADER,
- ♦ 5 500 exploitations aidées depuis 2015,
- ♦ 2 600 exploitations engagées en MAEC système en 2020 (soit 150 000 ha),
- ♦ 252 exploitations engagées en MAEC protection des races menacées,
- ♦ 35% des exploitations en bovin lait et viande sont engagées dans des MAEC système ou en bio,
- ♦ 125 M€ pour soutenir les exploitations bio (toutes mesures confondues),
- ♦ 1 600 exploitations engagées en Conversion (CAB) ou en Maintien en agriculture biologique (MAB).

Programme Breizh bocage

- ♦ 20 M€ engagés depuis 2015 dont 10 M€ de crédits FEADER et 3 M€ de crédits Région,
- ♦ 4 000 exploitations agricoles ont planté des haies sur leurs parcelles depuis 2015,
- ♦ 500 km de haies plantés, en moyenne, chaque année.

DANS LES LYCÉES AGRICOLES

Dans le cadre de sa politique agricole, la Région Bretagne a souhaité que les établissements d'enseignement agricole bretons s'engagent dans des **Contrats d'Autonomie et de Progrès (CAP)**, notamment les **10 lycées publics** gérés par la collectivité où étaient inscrits **3 000 élèves** à la rentrée.

Établis pour 5 ans, **17 contrats** (pour 18 exploitations) ont été signés, établissements publics et privés confondus. La plupart d'entre eux sont arrivés au terme de leur plan d'investissements qui visait à renforcer la durabilité de leurs systèmes de production et à préparer au mieux les futurs acteurs de l'agriculture aux enjeux du secteur.

Ces contrats poursuivent **4 objectifs** :

- ♦ Améliorer la performance économique des exploitations,
- ♦ Améliorer les pratiques agronomiques, reconquérir l'autonomie énergétique, alimentaire et en intrants,
- ♦ Rechercher la qualité des produits et assurer une meilleure traçabilité des aliments,
- ♦ Valoriser le métier d'agriculteur.

Pour mener à bien les objectifs de ces contrats, adaptés au type d'enseignement et aux projets éducatifs de chaque lycée, la Région Bretagne a, depuis 2013, mobilisé 6,5 M€ pour permettre des réalisations telles que :

- ♦ La modernisation de stabulations laitières,
- ♦ La rénovation de serres,
- ♦ La rénovation d'ateliers porc, maternité, fabrication d'aliment à la ferme,
- ♦ La conversion d'un ou plusieurs ateliers en agriculture biologique,
- ♦ Des travaux pour parvenir à des économies d'eau et d'énergie.

LE STAND RÉGION AU SPACE, VITRINE D'UNE BRETAGNE DYNAMIQUE

(HALL 5 / B39)

Installée dans le hall 5 du Parc des expositions, la Région Bretagne affiche au SPACE son soutien à tous les agriculteurs bretons. Parmi les messages principaux que la collectivité souhaite faire passer : celui d'une agriculture bretonne multiple, innovante et créatrice d'emplois, voire de vocations.

Région d'agriculture par excellence, la Bretagne a de nouveau au rendez-vous au SPACE, avec un stand qui met à l'honneur le travail des agriculteurs. Placé sous le signe de **l'installation et de la transmission**, il présentera les grandes priorités de la collectivité pour l'agriculture, l'agroalimentaire et l'alimentation ainsi qu'un rappel des nombreuses productions sous signes de qualité que la région a à offrir. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs à retrouver sur **la plateforme mise en place par la Région Bretagne pour rapprocher producteurs et consommateurs**.

➤ www.produits-locaux.bzh

L'agriculture bretonne, terrain d'innovations

La Bretagne n'est pas seulement l'une des principales régions agricoles, elle est aussi le **2^{ème} pôle français en matière de technologies de l'information et de la communication**. Ces deux filières pouvant s'enrichir mutuellement, **la Région a initié le programme AGRETIC**, il y a 10 ans. Piloté par l'agence économique Bretagne Développement Innovation (BDI), en lien avec les chambres d'agriculture et le pôle de compétitivité Valorial, il permet de faire émerger des solutions numériques au service de l'industrie agroalimentaire.

Au travers de ce programme, **13 entreprises ont bénéficié d'accompagnements divers**, entre autres dans le cadre de l'appel à projets « Expérimentations

Temps forts du Président de Région au SPACE

Loïg Chesnais-Girard se rendra au Parc des expositions de Rennes, **jeudi 16 septembre**, pour rencontrer organisateurs, professionnels et entreprises.

- **9h30** - Déambulation à partir du hall 1, rencontre avec des éleveurs, puis visite des halls 5, 10 et 8,
- **12h** - Cocktail au stand de la Région (hall 5 / B39),
- **16h** - Échange avec les partenaires de la formation agricole sur l'installation et la transmission,
- **19h30** - Remise du prix du concours Prim Holstein (Ring)

d'innovations numériques ».

En mars dernier, le premier concours AGRETIC a, quant à lui, permis de distinguer **3 lauréats** qui se sont vu décerner une enveloppe de 3 000 € et un accompagnement par du conseil.

La Région soutient également la recherche appliquée : **elle contribue chaque année, à hauteur de 1,7 M€, à des projets d'innovation et d'expérimentation portés par des organismes bretons dans les domaines de l'élevage, l'agronomie, les productions légumières, horticoles et l'agriculture biologique.**



NOTES

[illegible]



SERVICE PRESSE

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse  [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)